



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

## TGV Méditerranée

Question écrite n° 32253

### Texte de la question

M. Thierry Mariani appelle l'attention de M. le secrétaire d'État chargé des transports sur la ligne SNCF Paris-Orange (Vaucluse). Depuis avril dernier, les horaires sur cette ligne ont été avancés d'une heure, ce qui n'est plus compatible en fin de journée avec les horaires de la vie professionnelle ou scolaire. Les précédents horaires, fixés autour de 18h00, étaient plus acceptables et permettaient plus facilement à des étudiants scolarisés sur Paris de rejoindre leur famille ou à un salarié de rejoindre son domicile. Aussi, il souhaite savoir quelles mesures le Gouvernement entend prendre, afin de régler les difficultés que rencontrent aujourd'hui nombre d'usagers de cette ligne SNCF.

### Texte de la réponse

La desserte par TGV de la vallée du Rhône, arrêtée dans la déclaration d'utilité publique des travaux de construction de la ligne à grande vitesse Méditerranée, prévoyait deux allers-retours quotidiens entre Paris et Orange. Actuellement, le nombre maximal de voyageurs empruntant chaque jour la liaison Paris-Orange est d'une soixantaine. Depuis le 9 décembre 2007, les horaires des TGV desservant Orange ont été modifiés à la suite de la réorganisation, par Réseau ferré de France, de l'ordonnancement des circulations des TGV sur la ligne nouvelle Paris-Lyon. L'objectif poursuivi par cette réorganisation est d'optimiser la capacité d'utilisation de l'infrastructure afin d'y faire circuler un plus grand nombre de trains et de permettre, par un cadencement des horaires des trains TER, des dessertes supplémentaires et de meilleures correspondances entre les trains et les autres modes de transport. Ainsi, dans le sens Paris-Orange, du lundi au jeudi, un TGV direct part de Paris à 17 h 46, l'heure du train est avancé de 14 minutes par rapport à la précédente desserte de 18 heures. Il reste donc accessible aux étudiants et aux salariés. Le vendredi, ce même TGV direct a été avancé à 17 h 10. En effet, il a été observé que les clients de la SNCF disposaient encore plus de flexibilité dans leurs horaires ce jour de départ en week-end. La SNCF doit tenir compte à la fois des besoins d'offres supplémentaires pour les destinations les plus demandées, dans une trame horaire plus contrainte avec la mise en place, depuis décembre 2007, du cadencement Rhône-Alpes par Réseau ferré de France. En revanche, pour les clients souhaitant voyager à un horaire plus tardif le vendredi soir, la SNCF a mis en place une solution alternative avec une correspondance à Lyon, leur permettant de partir de Paris à 18 h 54 et d'arriver à Orange à 23 h 06, le temps d'attente de la correspondance à Lyon étant de onze minutes. Dans le sens Orange-Paris, le TGV direct a été avancé à 16 h 52 du lundi au vendredi. Toutefois, deux solutions alternatives avec des correspondances ont été mises en place : l'une à 17 h 42 et l'autre à 18 h 28, avec un temps de parcours plus long mais adapté aux clients souhaitant partir plus tard. Depuis la mise en place de ces nouveaux horaires de desserte d'Orange, il y a un an, les enquêtes de satisfaction conduites par la SNCF indiquent qu'une majorité de clients est satisfaite de ces nouveaux horaires.

### Données clés

**Auteur :** [M. Thierry Mariani](#)

**Circonscription :** Vaucluse (4<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 32253

**Rubrique :** Transports ferroviaires

**Ministère interrogé :** Transports

**Ministère attributaire :** Transports

Date(s) clé(e)s

**Question publiée le :** 7 octobre 2008, page 8550

**Réponse publiée le :** 3 mars 2009, page 2153